

Le budget—M. Chartrand

Je suis fier à titre de député de Verdun-Saint-Paul d'être associé à ce revirement spectaculaire de la situation des finances publiques et du climat économique au Canada. En effet, on assiste, depuis la formation de notre gouvernement, à une succession de signes positifs dans notre économie. Un grand total de 580,000 emplois ont été créés depuis septembre 1984, dont 129,000 au cours du seul mois de janvier dernier. Le taux de chômage est passé de 11.7 p. 100, lors de notre accession au pouvoir, à 9.8 p. 100 en janvier 1986, soit le taux le plus bas depuis quatre ans. Les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là. Le taux de croissance nationale, la productivité, la construction domiciliaire et les dépenses de consommation sont tous des indicateurs qui ont connu une hausse au cours de la dernière année. Ceci reflète manifestement une confiance renouvelée dans les perspectives économiques du Canada. Les investissements de l'entreprise privée ont eux aussi augmenté sensiblement depuis deux ans et les hommes d'affaires prévoient qu'ils augmenteront encore cette année.

Bien sûr, monsieur le Président, ces données n'ont rien pour enchanter nos amis de l'opposition. Ils voudraient faire croire à la population que notre bilan est néfaste jusqu'à présent. Malheureusement pour eux, les résultats sont déjà tangibles et la population est parfaitement capable de les apprécier.

On peut se demander ce qui a amené un tel mouvement de confiance dans ce nouveau départ de l'économie canadienne. La réponse est simple, monsieur le Président.

Le ministre des Finances a établi dès novembre 1984 les grandes lignes de notre stratégie économique, et il a suivi ce plan à la lettre. Il a souligné dans son énoncé économique que le gouvernement s'efforcera de réduire le déficit et les dépenses publiques et qu'il stimulerait l'emploi par des mesures appropriées. Le budget de mai 1985 et celui-ci s'inscrivent exactement dans cette optique, monsieur le Président. Ils font partie d'un tout cohérent qui montre à quel point notre gouvernement est résolu à respecter ses engagements. Le déficit réel de l'an dernier n'a pas dépassé le déficit prévu, contrairement à ce qui était la pratique coutumière sous le règne libéral.

Un gouvernement qui tient ses promesses et qui redresse la situation, voilà ce qui a suscité une confiance renouvelée dans l'économie canadienne.

Monsieur le Président, notre gouvernement a décidé d'accorder une attention toute spéciale à la création d'emplois. A ce chapitre, les résultats obtenus au cours des 16 derniers mois dépassent de très loin ceux de nos prédécesseurs. Toutefois, nous n'entendons pas en rester là. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a annoncé il y a quelques mois le programme de planification de l'emploi qui a jeté les bases d'un concept nouveau dans le rôle de l'État au chapitre de la création d'emplois. En faisant participer de plus en plus le secteur privé, et en encourageant surtout l'acquisition de compétences et la formation, le gouvernement a enfin pu cesser de consacrer des sommes importantes aux programmes ponctuels de création d'emplois du gouvernement libéral, qui visaient surtout à réduire artificiellement le taux de chômage.

Dans le domaine de la création d'emplois, le gouvernement a réussi à redresser la situation, monsieur le Président.

Un programme sensé et efficace de création d'emplois, voilà ce que demandait la population, voilà ce que réclamaient mes concitoyens et concitoyennes de Verdun-Saint-Paul.

Les gens de ma circonscription qui sont malheureusement aux prises avec le problème du chômage peuvent maintenant compter sur un programme bien conçu et fonctionnel afin de pouvoir trouver un emploi. De plus, le ministre des Finances a démontré l'engagement de notre gouvernement envers la planification de l'emploi en y injectant un supplément de 800 millions de dollars pour l'année 1987-1988.

Monsieur le Président, nous savons tous que la petite entreprise est celle qui crée le plus d'emplois au Canada, et cela est particulièrement vrai pour le Québec et pour ma circonscription de Verdun-Saint-Paul. Conscient de cette réalité, notre gouvernement a pris les mesures qui s'imposaient pour encourager au maximum la création d'emplois dans ce secteur vital. Le ministre des Finances a annoncé une baisse de 2 p. 100 du taux d'imposition au bénéfice des petites entreprises. Le plafond des prêts qui leur sont disponibles passera de 1.5 à 2.5 milliards de dollars. L'exemption de gains en capital de \$500,000 devrait aussi encourager plusieurs personnes à investir dans la petite entreprise, ce qui créera de nouveaux emplois.

Dans le domaine de la petite entreprise comme dans plusieurs autres, le gouvernement redresse la situation.

Il existe un groupe de citoyens et citoyennes qui recevra une attention toute particulière de la part de notre gouvernement. Il s'agit des assistés sociaux. Nous nous faisons un devoir d'améliorer leur sort, et c'est dans cette perspective que le gouvernement a signé récemment un accord avec les provinces, dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. Le gouvernement investira 100 millions de dollars par année pour fournir aux bénéficiaires de l'aide sociale une alternative valable et la possibilité d'obtenir un emploi productif. Des sommes égales seront versées au programme par les provinces, ce qui démontre à quel point l'harmonie entre les paliers de gouvernement est possible dans un contexte de réconciliation nationale.

Un autre groupe que le gouvernement a bien voulu aider de façon particulière est celui des travailleurs âgés. Cette initiative, monsieur le Président, me réjouit particulièrement puisque ma circonscription de Verdun-Saint-Paul compte beaucoup de travailleurs âgés. Il s'agit d'un groupe très vulnérable car lorsque ces gens perdent leurs emplois, il est très difficile pour eux d'être réembauchés ailleurs à cause d'un manque de formation adéquate. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement a créé le programme d'adaptation pour travailleurs âgés. Encore une fois, monsieur le Président, c'est grâce à des ententes avec les provinces que cette initiative pourra se réaliser. Le gouvernement consacrera jusqu'à 125 millions de dollars à ce nouveau programme au cours des quatre prochaines années. Les consultations que le ministre du Travail (M. McKnight) a menées auprès des provinces, du monde du travail et du milieu des affaires feront en sorte que ce programme soit adapté aux besoins réels de nos travailleurs âgés face à un marché du travail en perpétuel changement.